

donne ne lui permet pas des fautes de langage. De plus il est toujours plus maître de sa pensée quand il l'exprime dans son propre idiome ; mais dans les audiences, il remplace facilement l'italien par le français, au grand avantage de tous les prélats, et ils sont nombreux, qui ont quelque connaissance de la langue française.

— Le pape recevant il y a quelques jours un évêque français lui parlait des affaires de France et exprimait sa satisfaction de l'union de l'épiscopat. Il répétait à trois fois que c'était un vrai miracle. Et en effet il a bien fallu que Dieu y mit la main. Non seulement cette union s'est affirmée par la lettre pastorale collective, mais encore par les lettres individuelles qu'un certain nombre de prélats, que l'on croyait plus ou moins partisans des cultuelles, ont adressées directement au Souverain-Pontife pour lui exprimer leur parfaite soumission, de volonté, d'esprit et de cœur, à toutes les directions qu'il a données et à celles qu'il donnera.

— J'avais dit que des négociations avaient été entamées par le gouvernement français, négociations tenues très secrètes, et qui avaient pour but d'obtenir du pape l'approbation, d'une manière ou de l'autre, des cultuelles. Le négociateur choisi était M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, et qui par sa position est bien à même d'apprécier l'influence du catholicisme en Orient. Cette position même pouvait servir à couvrir le but secret de son voyage. M. Constans arrivait donc comme ambassadeur de Constantinople, personnage officiel, mais négociateur officieux. Il n'a pas été reçu par le Souverain-Pontife, qui a fait répondre que pour entamer une négociation avec lui, il fallait d'abord qu'un personnage fut accrédité auprès de sa personne en mission ordinaire ou extraordinaire, et que sans cette mission il était inutile de se présenter. C'est pour ce motif que, n'ayant pas reçu M. Constans, il a néanmoins reçu M. Tchirsky, ministre de Prusse, qui lui était présenté par M. de Rothenan, chargé d'affaires de Prusse auprès du Saint-Siège. La volonté du Souverain-Pontife est donc bien arrêtée, et le refus de recevoir M. Constans n'est que la conséquence de cette ligne de conduite.

— Toujours parlant à ce même prélat, le pape lui disait que, loin de regretter le ministère Sarrien, il semblait au contraire devoir se